

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Deux Malaisiens braqués sur la route de Bitam

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

DEUX Malaisiens, responsables d'Eco-Science – une entreprise sous-traitante implantée à Bitam –, ont été victimes d'un braquage à main armée, dans la nuit du jeudi 14 novembre, vers 19 heures. Le montant du butin emporté par les malfrats est estimé à la coquette somme de trente-trois millions cinq cent mille (33 500 000) francs. Des sources concordantes font état de ce que les faits se sont déroulés dans le canton Kess, département du Ntem dont Bitam est le chef-lieu. D'après les mêmes sources, un groupe d'individus, constitué de quatre Camerounais, dont un certain Etienne, et d'un Gabonais nommé Pendi (chauffeur des deux victimes) seraient les auteurs de ce braquage. De retour d'Oyem où

ils venaient de toucher 33 500 000 francs destinés au paiement des salaires des employés, les deux Malaisiens ont été interceptés sur la route qui mène à leur site de Batouri, au village Okok, par quatre personnes roulant à motos.

Les deux Malaisiens ont été interceptés sur la route qui mène à leur site de Batouri, au village Okok, par quatre personnes roulant à motos. Croyant à un contrôle des agents des forces de l'ordre, les responsables d'Eco-Science ont ordonné à leur conducteur d'obtempérer. C'est alors qu'ils ont compris qu'ils venaient de tomber dans un guet-apens. L'enquête diligentée par les forces de l'ordre a déjà permis de confondre Pendi, le chauffeur. Lors de l'interrogatoire,

ce dernier aurait avoué être le complice de ceux qui ont perpétré le coup. Le mis en cause a expliqué que la veille du déplacement sur Oyem de ses deux chefs pour toucher une importante somme d'argent, il s'est entendu avec son ami Etienne, par ailleurs ancien salarié de l'entreprise, pour braquer ces derniers. Le plan devait être exécuté à la sortie d'Oyem. Pendi ajoute qu'il a malheureusement constaté qu'Etienne a tout modifié derrière lui, en introduisant trois de ses compatriotes camerounais dans le coup. Le Gabonais a déclaré ensuite qu'il s'est alors rétracté et a demandé à son complice de tout abandonner. Peine perdue. Les quatre ressortissants camerounais ont usé de violence sur les deux Asiatiques pour parvenir à leur fin. Leur coup réussi, ils auraient regagné leur pays natal le même jour. Avant de traverser la fron-



Photo: PMF

Les deux Malaisiens ont été interceptés sur la route qui mène à leur site de Batouri, au village Okok, par quatre personnes roulant sur des motos.

tière, les quatre individus auraient également pris soin de remettre treize millions de francs à Romaric Ndong, un autre complice engagé par Pendi. Sur cette somme, la Police judiciaire (PJ), en charge de l'enquête, dit n'avoir récupéré que onze mil-

lions trois cent vingt-trois mille francs, qui sont actuellement sous scellés au greffe du parquet de la République d'Oyem. Pendi et Romaric Ndong dorment déjà à la prison centrale du Peloton en attendant leur procès.

Crépin Gwodog et Essaghe Evina en audience ce matin

ENA
Libreville/Gabon

JUSTICE. L'ancien ministre Andrew Crépin Gwodog et l'ancien parlementaire Didier Essaghe Evina devront comparaitre ce matin devant le tribunal de première instance de Libreville saisi par exploit d'huissier par le premier cité pour des délits de "délation et diffamation" sur les réseaux sociaux. L'affaire qui empoisonne ces deux cadres de l'Okano (Mitzic) a pour nom : le dossier de la Place de l'indépendance de Mitzic. Les péripéties que connaît actuellement cette affaire fait les choux gras des réseaux sociaux.

Photo: JOE MANIANGA



Une affaire dans laquelle les notables et autres personnalités de Mitzic ont pris position, au point de convoquer une session extraordinaire du Conseil municipal pour en débattre. La juridiction aura donc à déterminer si oui ou non, les délits de diffamation et de délation ont été commis par l'ancien parlementaire qui dit n'avoir fait que reprendre les termes des différentes correspondances relatives à ce dossier.

Port-Gentil: retrouvé mort dans sa " maison "

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

UN octogénaire, Jean-Christophe Ntono, a été retrouvé mort dans la "maison" - en fait une case misérable - qu'il occupait au quartier Sindara, dans le 3e arrondissement de Port-Gentil. C'est un groupe de femmes chrétiennes de la paroisse Sainte-Barbe qui sillonne les différents quartiers de la capitale économique afin de prier pour les malades qui en a fait la macabre découverte. Alertés, le procureur de la République et la Police judiciaire (PJ) se sont immédiatement rendus sur les lieux pour le constat d'usage. Et ordonné par la suite l'enlèvement du macchabée par une maison des pompes funèbres.



Photo: Jean Paulin Allogo

Jean-Christophe Ntono a trouvé la mort dans cette case.

Les voisins de Ntono racontent qu'il vivait misérablement, seul dans une "maison" non éclairée, abandonné à lui-même. Ce sont ces derniers qui le nourrissaient de temps en temps. Malgré ce soutien multiforme, le vieillard

s'affaiblissait au fil des jours, cloîtré dans sa maison, refusant, semble-t-il, toutes les propositions qui lui avaient été faites de retourner à Lambaréné d'où il était originaire.